

Conseil de Développement
Erdre & Gesvres

***Accompagner le Développement Durable :
Une nécessité et une opportunité sociale, économique et
écologique pour la CCEG***

Support de l'avis

Janvier 2009

Sommaire

I- De l'économie et de l'emploi durable pour la CCEG	4
1. Des motivations fortes pour s'engager	4
2. Une opportunité de créations d'emplois	5
3. Naissance d'une nouvelle économie	5
3.1. Perspectives de l'emploi en France début 2009	5
3.2. Aperçu de la situation de l'emploi dans la CCEG	6
3.3. Création d'une nouvelle économie sur le territoire	7
3.4. Les freins et les atouts du territoire	8
4. Accompagner et maîtriser les mutations	9
4.1. La communauté de communes : un territoire pertinent pour des projets de D.D.	9
4.2. Un échantillonnage de porteurs de projets vers le D.D.	10
II- Essai d'une mise en perspective du D.D sur le territoire	12
1. Adaptations des moyens actuels de développement vers le DD	12
2. Méthode de collecte des idées D.D.	14
3. Participation à la réunion «Energie» des Assises 2008 du D.D	14
4. Recherche de procédures de concertation sur le D.D. sur la CCEG	15
5. Repérage de réseaux de ressources et d'appui au D.D.	15
Annexes	
1. Annexe 1 : Fiche d'interview	17
2. Annexe 2 : Tableau de dépouillement des attentes des personnes interrogées	19
3. Annexe 3 : Tableau de recensement de quelques outils du territoire Erdre & Gesvres actifs du D.D	20

I- De l'économie et de l'emploi durable pour la CCEG

1- Des motivations fortes pour s'engager

Nous traversons 2 crises profondes : l'une financière, dont on espère qu'elle sera surmontée plus ou moins rapidement ; l'autre écologique, actuellement diffuse, mais dont on sait, par les rapports de nombreux d'experts, que l'ensemble de l'humanité y est durablement engagée.

A partir de l'empreinte écologique¹, il a été calculé qu'il faudrait les ressources de 3 à 5 planètes, en énergies et matières premières, si les nations émergentes - représentant plus de la moitié de la population mondiale- adoptaient le même modèle de consommation que celui de nos pays dits « développés » représentant à peine le 1/5 de cette population. Ceci est dû au fait :

- d'une part d'un épuisement précoce des ressources naturelles ;
- d'autre part de changements climatiques et biologiques dus aux émissions de CO² (GAS), dont certains irréversibles, qu'il faut de toute urgence endiguer.

A ceci s'ajoute une population mondiale, qui, de 6,5 milliards de personnes en début de ce siècle pourrait croître à près de 9 milliards à l'horizon 2050, avec tous les problèmes que cela suppose.

Le pire est probablement devant nous : on trouvera des solutions pour sortir d'une crise financière incroyable provoquée par la cupidité des hommes; par contre c'est la première fois que l'humanité affronte une crise écologique et qu'elle entrevoit le tarissement des matières premières essentielles à son développement actuel : si la population mondiale, accrue de 2 à 3 milliards de personnes d'ici 2050, adoptait le même modèle de consommation que le nôtre, que peut-on prévoir ?

Face à ces perspectives les Nations occidentales semblent ne pas avoir d'autre alternative que de s'engager ensemble dans un développement soutenable². C'est de notre responsabilité d'en rechercher la voie rapidement. Nous pouvons également y trouver le sauvetage de nos économies. Nous entrons dans un nouveau chapitre de l'histoire de l'humanité, avec ses ruptures, ses continuités et ses opportunités.

¹ « Empreinte écologique » : surface nécessaire à une population pour répondre à sa consommation en ressources et déchets.

² « Sustainable development » (anglais) : traduit en français par Développement Durable (D.D.)

2- Une opportunité de création d'emplois

Le développement durable (D.D.) c'est :

- **un développement** qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ;
- **une méthode** de développement réfléchi, qui allie protection de l'environnement, progrès social et actions économiques en faisant participer l'ensemble des acteurs de la société: de l'habitant à l'élu, de l'association à l'entreprise, de l'agriculture aux services à la personne ;
- **une opportunité** qui permet d'agir sur des niveaux territoriaux différents: (quartier, commune, intercommunalité, région, nation ...) selon des échelles de temps différentes, du court au long terme.

La recherche du D.D. devrait entraîner progressivement une rupture du mode de vie des différentes tranches d'âge de la population, modifiant leurs façons d'habiter, de se déplacer, de traiter les déchets et l'environnement. De ces nouveaux comportements sociaux découleront une nouvelle économie et la création de nouveaux emplois.

3- Naissance d'une nouvelle économie

3.1 Les perspectives de l'emploi en France début 2009

L'Etat français, à fin la 2008, semble adopter une orientation vertueuse, puisqu'il vient d'accorder son soutien au secteur automobile pour accélérer la production de «véhicules propres», comme à l'habitat social pour l'adoption des normes environnementales. Il est probable que le gouvernement «jonglera» entre des mesures de soutien à l'investissement dans le D.D et de soutien à l'emploi par la consommation, pour freiner la hausse du chômage.

Les études. Le Ministère de l'écologie³ indique que 535 000 emplois devraient être créés par les mesures d'application du Grenelle de l'environnement. Il annonce la répartition suivante :

- 1- Bâtiment : 235 000
- 2- Energies renouvelables : 220 000
- 3- Transports : 80 000
- 4- Protection de la biodiversité : non communiqué.

L'investissement pour cette « révolution verte » s'élèverait à 440 Milliards d'€ d'ici 2020 (1/5 provenant de l'Etat et 4/5 du privé).

De son côté, l'ADEME avance la création ou la reconversion de 440 000 emplois, par l'ensemble des mesures de mise aux normes environnementales pour 2012⁴.

³ Ouest France *Une « révolution verte » à 440 milliards au CNAM*, Presse quotidienne du 06/11/08

⁴ Conférence au CNAM de Thierry GAUDIN du Service des Etudes de l'ADEME, 14/10/08

La rapidité des transformations nécessaires pour exploiter ces opportunités, dépendra de différents facteurs au plan macroéconomique, par exemple : la capacité de l'Etat à financer et réguler le Marché Vert ; et au plan microéconomique : celle des citoyens, des municipalités, des acteurs économiques, etc. à assumer les changements d'habitude qu'elles induisent.

Ces études prospectives montrent une volonté forte de l'économie vers le D.D., et de la croissance de l'emploi dans le bâtiment.

Dans les Régions, ce seront les collectivités territoriales qui prendront la relève pour le soutien à l'emploi d'aujourd'hui, tout en préparant les emplois de demain vers l'économie du D.D. Pour les Pays de la Loire, les rôles seront répartis de la façon suivante : la Région des Pays de la Loire aidera les initiatives des entreprises comme celles des acteurs civils et le Conseil Général de Loire Atlantique apportera prioritairement son appui aux municipalités⁵.

3.2 Aperçu de la situation de l'emploi dans la CCEG.

Un constat : sur environ 50 000 habitants, moins du 1/3 des 18 396 actifs, travaille sur le territoire ou des territoires voisins et les 2/3 restant travaillent sur Nantes Métropole. Par contre, le 1/3 des 7 300 emplois privés de la CCEG est occupé par des actifs de Nantes-Métropole⁶. Pour pallier ce constat de territoire dortoir, la CCEG a investi pour améliorer l'économie et l'emploi : d'une part, en renforçant la recherche d'emplois par l'aménagement des parcs d'activités, en vue d'y attirer des entreprises extérieures (actuellement la construction est génératrice d'emplois) ; et d'autre part, en organisant un système d'accompagnement pour les porteurs de projets, puis en lançant la construction d'un hôtel d'entreprises qui ouvrira en 2009.

«Erdre & Gesvres doit se rapprocher d'un équilibre dans les migrations alternantes et diminuer l'écart entre le nombre d'emplois sur le territoire et celui des actifs qui y résident [...]. Le développement économique devra donc rechercher le contenu en emplois le plus important possible en s'appuyant sur les domaines porteurs [...] et être l'occasion d'offrir un niveau de services plus élevé aux citoyens et aux salariés d'Erdre et Gesvres»⁷.

Avec la crise économique, si la CCEG veut maintenir ses objectifs de développement, elle devra saisir les opportunités du D.D.

Par exemple, les communes ayant l'obligation d'investir dans les économies d'énergie, en particulier dans l'habitat, auront de fait un rôle moteur en la matière. Elles devront, réaliser rapidement un accompagnement des entreprises locales pour leur permettre de répondre aux appels d'offre et éviter que ces dernières ne partent à l'extérieur, avec les emplois qualifiés afférents.

⁵ Jacques AUXIETTE, Président du Conseil régional, aux Assises 2008 Agenda 21 à l'Hôtel de la région, le 20/11/08 et Françoise VERCHERES, Vice-Présidente du Conseil Général 44; à la réunion publique pour le lancement d'une commission D.D. extra Municipale à Fay de Bretagne, le 21/ 11/ 08.

⁶ CCEG, « Dossier «Economie Emploi», *Erdre & Gesvres Actualités*, Janv. 2008.

⁷ CCEG, *La stratégie de développement du territoire d'Erdre & Gesvres*, Mars 2005, p16

3.3 Création d'une nouvelle économie sur le territoire

Déjà, sur la CCEG, des opérations ou des créations d'entreprises sont guidées par une prise de conscience du D.D. de la part d'acteurs locaux. Ils modifient leurs habitudes de consommation ou d'investissement en direction du D.D. Une partie de ces expériences débouche sur de nouvelles activités, et donc des emplois⁸. Elles sont guidées avec méthode professionnalisme et persévérance.

De telles démarches expérimentales tout azimut - individuelles ou collectives - menées par des acteurs aux expériences professionnelles variées, constituent un phénomène nouveau à encourager et accompagner par des procédures d'adaptation au porteur comme au projet.

D'où la question suivante : Comment détecter et encourager ces expériences de terrain, pour que les évolutions vers le D.D. soient perçues comme une opportunité pour de nouveaux enjeux de vie et non comme la réponse à des procédures réglementaires?

Les 3 parties prenantes sont globalement : les municipalités, les particuliers ainsi que le monde économique de production (agriculture, industrie, artisanat....) et les prestataires de services divers. Tous ont besoin d'informations et de formations pour réaliser efficacement leurs nouveaux projets.

Communes et administrés peuvent se stimuler les uns les autres dans la prise en compte des domaines du D.D.; tout en sachant que les municipalités ont, en principe, un rôle moteur pour faciliter la mise en route des citoyens. Mais cette situation peut aussi s'inverser, et/ou s'imbriquer, pour plus d'émulation.

⁸ Cf. § 5.2 pour la CCEG. Citons également deux autres cas, ailleurs en France :

- Cette Municipalité qui opte pour un chauffage bois pour ses bâtiments, pouvait-elle imaginer que pour asseoir cette décision, il lui faudrait convaincre d'autres utilisateurs potentiels de créer une filière de proximité pour la production de bois déchiqueté, incluant l'entretien de la forêt et des haies, le déchiquetage ainsi que le stockage... permettant la création d'une entreprise avec des emplois d'insertion ? (Témoignage du Maire de Bonnoeuvre à la réunion publique à Fay de Bretagne 21/ 11/ 08)

- En 2001, les citoyens regroupés dans les premières Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) avec des agriculteurs de proximité, pour la fourniture régulière de légumes bio. et la réduction des déplacements, pouvaient-ils penser que près de 1000 AMAP auraient été créées en France, fin 2008, créant, ou maintenant, un nombre similaire d'emplois ?

3.4 Les freins et les atouts du territoire de la CCEG

Les freins et les atouts peuvent influencer sur le développement des initiatives. Nous en avons repéré quelques uns d'entre eux :

Des freins :

- ✓ L'affichage sur l'axe du D.D. semble limité actuellement à des intentions de rédaction d'un programme d'Agenda 21 pour la CCEG... et quelques municipalités ;
- ✓ Les limites territoriales de la CCEG sont artificielles. Elles sont justifiées non par une culture intercommunale, ou une habitude de travail entre communes, mais par un projet d'aéroport controversé ;
- ✓ Les communes du sud du territoire présentent des caractéristiques de «commune dortoir». Cela ne facilite pas la disponibilité de temps pour des réunions d'échange du soir de la «partie migrante de la population » ;
- ✓ Des municipalités sont confrontées à de nombreux problèmes liés à une croissance rapide de la population. Elles sont intéressées par le D.D., mais elles n'ont encore les réflexes de coopérations intercommunales.

Des atouts :

- ✓ Son cadre de vie est encore attractif. Il possède des espaces protégés et une rivière exceptionnelle : l'Erdre ;
- ✓ Elle est située sur l'axe Rennes-Nantes, entre deux régions : la Bretagne et les Pays de la Loire qui peuvent être amenées à coopérer pour accéder aux ressources intellectuelles, et scientifiques de chacune, et aussi à celles d'un vaste espace agricole. Ce dernier est déjà ouvert aux économies d'énergie, de salubrité, de protection de la biomasse, et de sécurité alimentaire. Il existe déjà un Réseau Développement Durable Bretagne et Pays de la Loire⁹ ;
- ✓ Sa population, parmi laquelle nous avons détecté des femmes et hommes qui ont pris des risques en direction du D.D. pour la création de services ou de produits, est composée de migrants et de sédentaires et dispose d'un fort potentiel du fait de son niveau de capital culturel, intellectuel, social et économique relativement élevé ;
- ✓ Les surfaces disponibles dans les parcs d'activités et des réserves foncières ;
- ✓ L'intérêt de plus en plus grand des élus et des habitants pour l'économie et l'emploi.

⁹ Cf. p.15

4- Accompagner et maîtriser les mutations.

4.1 « La communauté de communes » : un territoire pertinent pour des projets de D.D.¹⁰

Tel est le thème de l'expérimentation menée en 2007 et 2008 par divers organismes nationaux sur sept projets intercommunaux présentant un éventail de situations et de thèmes. Chaque projet est porté par une communauté de communes et bénéficie de l'accompagnement d'un Centre pour l'initiation à l'environnement (CPIE) pour l'appui méthodologique et l'animation de la concertation avec les acteurs du territoire.

Cet ensemble d'expérimentations s'inscrit dans quatre types de projets :

- 1- Mieux gérer les ressources du territoire intercommunal
- 2- Construire ou aménager un équipement qui intègre le D.D.
- 3- Conduire un projet impliquant les habitants à l'échelle de l'intercommunalité
- 4- Mettre en œuvre une démarche globale de DD

Cette expérimentation met en évidence qu'il existe des aspects importants à prendre en compte pour qu'un projet intègre le développement durable, du montage jusqu'à la mise en œuvre et ce, quel que soit, le thème d'action. Il en ressort la méthodologie de projet suivante :

- 1- Susciter la participation des acteurs et l'adhésion la plus large
- 2- Soigner le portage du projet
- 3- Rechercher des ressources extérieures
- 4- Produire et valoriser des résultats

Ces éléments de méthodes et ces témoignages tirés de ces démarches expérimentales, confirment que l'échelle intercommunale s'avère particulièrement adaptée et pertinente pour construire et réaliser des projets de développement durable. Ils mettent en avant la place centrale que doit occuper le dialogue territorial en associant les différentes parties concernées. Ils révèlent l'importance de l'animation du projet et des moyens à lui consacrer.

¹⁰ Mairie Conseils Caisse des Dépôts et Union nationale des CPIE, *Mettre en pratique le Développement Durable. Argumentaire pour les Communautés de Communes*, Juillet 2008

4.2 Un échantillonnage de porteurs de projets vers le D.D.

Les membres de notre groupe ont informé des fiches d'interviews (F.I.) pour inventorier des projets ou des réalisations en lien avec le D.D. (voir Annexes 1 & 2). Les rencontres se sont déroulées au hasard d'informations reçues (banques, CCEG, élus, membres de réseaux...). A ce jour, une vingtaine d'interviews sont terminées, ou en achèvement, dont 18 ont été dépouillées pour ce rapport.

Pour ces 18 F.I. visant le D.D. :

- 3 sont des projets,
- 11 concernent des créations récentes (dont 3 des entreprises de production et 8 des sociétés de prestation de services),
- 1 concerne la rénovation d'une maison aux normes sanitaires et de passivité thermique avec une partie de reboisement,
- 2 concernent des participations au débat sur le D.D.
- 8 concernent le secteur du bâtiment, et 4 touchent au secteur agricole

Notons également que :

- Les statuts des créations sont divers : S.A., SARL, association, SCOP, exploitation agricole, commerce...
- L'âge de ces « entrepreneurs » (dont 4 femmes) s'étale entre 35 à 55 ans,
- L'éventail des origines professionnelles est ouvert allant de l'informaticien au chercheur d'IFREMER, d'officier de marine au cadre de transport, de l'agriculteur au moniteur de sport...
- Les porteurs des projets sont tous membre d'un réseau. Ils lui font appel pour élaborer un projet et le mettre en œuvre, demander un conseil ou une assistance juridique, financière ou de mise en relation d'affaires.
- Les créations d'emplois dont nous sommes sûrs, sont celles du créateur lui-même ; des prévisions d'embauche nous ont été fournies pour le moyen terme pour la création d'environ une trentaine d'emplois.

Leurs réalisations sont des plus diverses :

- Changement de mode de production horticole pour diminuer les traitements phytosanitaires,
- Récupération des eaux de surface pour réduire de 80% le pompage d'eau de la nappe phréatique,
- Reboisement,
- Fabrication de couches culottes lavables,
- Production d'électricité,
- Construction et rénovation de l'habitat avec des nouvelles méthodes et des matériaux éco énergétiques,
- Information et formation pour un épanouissement humain durable,
- Implication des salariés au projet culturel, social, écologique et économique de l'entreprise.

Les personnes interrogées expriment globalement le besoin (cf Annexe 2):

- d'être soutenus, de travailler en réseau et d'échanger leur expérience ;
- de mieux connaître les services dispensés par la CCEG ;

- de se faire connaître et reconnaître sur le territoire de la CCEG ;
- de pratiquer la fertilisation croisée (inter-compétences et inter-métiers) ;
- d'être accompagnés par des professionnels aguerris du lancement jusqu'à la consolidation ;
- d'accéder à des services spécialisés (communication, financements, techniques,...) ;
- d'avoir un débat démocratique sur le D.D., etc.

Conclusions :

L'échantillon de « créateurs » présente :

- une grande richesse de talents, de procédures de création d'entreprises,
- des prises de risque,
- une variété d'application du D.D.,
- un appel à une gamme de besoins classiques à toute création.

Ce test de terrain a été réalisé sans souci d'exhaustivité. Une majorité des interlocuteurs ne sont pas passés par l'accompagnement des services de la CCEG.

Son résultat laisse pressentir ce que peut être l'importance de la progression de l'économie et de l'emploi dans l'hypothèse du lancement par la CCEG d'une animation méthodique et professionnelle, sur l'ensemble de la population et des acteurs du monde économique avec des moyens de financement et des outils regroupés, testés et appropriés.

Enfin, plusieurs de ces créateurs sont prêts à parler de leur parcours et des raisons qui les ont amenés à prendre des risques dans la voie du D.D., et d'en débattre.

II- Essai d'une mise en perspective du développement durable sur le territoire

Les contacts pris localement avec des porteurs d'initiatives vers le D.D., l'actualité des évènements locaux ou régionaux, ainsi que le souci de membres du groupe de répondre à des problèmes rencontrés, amènent à présenter 5 niveaux d'intervention, succinctement développés :

1- Adaptation des moyens actuels de développement vers le D.D.

Gérer une situation économique nouvelle, complexe et évolutive, demande de :

1. Détecter les opportunités et les projets allant dans le sens du D.D.,
2. Permettre aux porteurs de projets d'avenir -dans leur grande diversité- d'accéder à une «boite à outils», afin d'optimiser leurs chances de réussite.

Ces deux actions d'animation sont axées sur la création de liens.

Or, les concepts de développement économique, qui ont fait leur preuve dans le passé, faisaient surtout appel à deux pôles (ou groupes de missions utilisant des «outils» adaptés), respectivement le pôle des «Ressources» et l'autre des «Affaires»¹¹. C'est le cas de la CCEG, qui semble avoir essentiellement créé des «guichets»¹².

Une piste d'ajustement à la «nouvelle donne économique» pourrait consister à développer un troisième pôle, dit de «Liens»¹³(ce qui comporte une part d'innovation et d'expérimentation).

La boite actuelle des outils de la CCEG, s'enrichirait alors progressivement d'outils ajustés aux besoins de développement de la nouvelle économie. Avec ces apports la nouvelle boite à outils répondrait à l'ensemble des missions de 3 pôles, à savoir :

1°- la création de liens et d'expérimentation sociale du D.D.» pour :

- susciter et réaliser des animations de terrain,
- déterminer et identifier des couples « Porteurs/Projets »,
- faciliter les échanges d'expérience et mutualiser les moyens,
- rechercher des «réseaux» travaillant sur des sujets identiques...

2°- le regroupement de ressources pour :

- former et accompagner,
- adopter une démarche globale du D.D. administrative, économique, sociale, de type « cluster »¹⁴,

¹¹ Exemple. : Centre de Ressources et d'Affaires de Maurienne

¹² Guichets pour : la gestion des parcs d'entreprises, l'aide à la création d'entreprise, le service emploi intercommunal...

¹³ Référence aux «maillons» des réseaux de soutien dans lesquels s'insèrent beaucoup d'entreprises en création.

- entretenir l'environnement des « prestations de service » essentielles à l'entreprise¹⁵,
- observer et évaluer les résultats...¹⁶

3°- la progression des affaires et donc des emplois pour :

- faciliter le passage des nouveaux produits, de l'expérimentation à la commercialisation,
- répondre aux besoins de reconversion, ou de développement des entreprises locales,
- attirer de l'extérieur des entreprises nécessaires à la « chaîne » du D.D,
- ajuster les Z.I. et Z.A. aux besoins et tendances de l'Economie...

Pour illustrer ce concept de « Pôles », le tableau en Annexe 3 reprend 13 outils, à des états de validation différents, pouvant constituer le « fond » de la boîte à outils du développement économique de la CCEG, aujourd'hui.

Le tableau ci-dessous donne un essai de répartition de ces outils entre les 3 Pôles, en fonction de leur destination :

Tableau : Répartition des outils du développement par pôle.

PÔLES	LIENS	RESSOURCES	AFFAIRES
DESIGNATION des OUTILS	<ul style="list-style-type: none"> - Club d'Entreprises des Parcs d'activités. - Réseaux d'acteurs du D.D. (type commission extra-municipales ou municipales) - Réseaux d'action du D.D - Groupe de travail type «CARDU» 	<ul style="list-style-type: none"> - Erdre & Gesvres Initiative - Méthode de collecte des Idées «D.D.» - Programme «Projet Associatif» du Conseil de Développement - Commission Santé et Territoire du Conseil de Développement - Réduction d'Energie dans déplacements & transports - Compostage domestique de la fraction fermentescible. des déchets ménagers. - Fiches d'interviews de projets ou réalisation en D.D. 	<ul style="list-style-type: none"> - Hôtel d'entreprises - Gestion des parcs stratégiques d'activités industrielles ou tertiaires.

¹⁴ « Cluster » : organisation en réseau, dont le but est de mettre en synergie l'ensemble d'une filière d'activité en lien avec tous les acteurs qui y participent (Ex. : Cluster Habitat durable MD²M, du Morbihan)

¹⁵ Environnement constitué par les services: de recrutement/sélection de personnel, d'expertise comptable, de gestion financière, conseils juridiques, procédure qualité, maintenance informatique.....

¹⁶ Par ex. : Observatoire de l'emploi, Maison de l'emploi.....

2- Méthode de collecte des idées D.D

L'objectif de cette méthode nécessitant, pour son application, l'appel à un (ou des) groupe(s), suivi d'un dépouillement mathématique des données recueillies pour dégager des résultats a été mis au point par trois membres du groupe de travail dans le cadre d'élaboration « d'une étude d'accompagnement vers la création d'une "boîte à outils" dédié au D.D.».

Cette méthode repose sur les principes suivants :

- La participation du plus grand nombre afin d'obtenir un recensement le plus exhaustif de ce qui existe en CCEG et hors de la CCEG,
- La créativité pour aller au-delà de ce qui existe,
- La cotation des idées à déployer selon une méthode analytique reposant sur un nombre de critères important couvrant bien l'ensemble des aspects du D.D., mais simple à coter,
- Le tri et le filtrage des idées pour permettre un travail par sous ensemble,
- La possibilité de faire ressortir les axes majeurs de D.D. dans notre territoire après une analyse profonde des idées...

Cette méthode innovatrice, après test de validation, peut constituer un outil de la boîte à outil du D.D. Elle gagnerait à être testée, grande nature, au cours des réunions proposées dans le présent avis, pour en retirer le maximum d'informations internes et externes, connues par le public.

3- Participation à la réunion «Energie» des Assises 2008 du D.D.

Le conseil Régional des Pays de la Loire a lancé l'élaboration d'un Agenda 21 régional, qui vise à mettre en œuvre des politiques publiques durables en accord avec les défis du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du territoire adopté le 27 juin 2008.

Pour construire ce programme d'actions, la Région a fait choix d'interpeller la société civile en 2008, lors des Assises Régionales : « Développement durable : comment faire ensemble ? » et de s'engager dans une démarche participative. Elle a souhaité faire des Conseils de Développement, le pivot d'animation de débats publics. Du 9 octobre au 18 décembre, 16 débats territorialisés ont eu lieu. La préparation de celui du 20 Novembre, sur le thème de l'Energie a été confiée aux Conseils de Développement de la Communauté Urbaine de Nantes, du Pays d'Ancenis, du Pays de Grandlieu, Machecoul et Logne et d'Erdre & Gesvres.

Hervé HUBERT, le Président du Conseil de Développement d'Erdre et Gesvres, a demandé au groupe de travail de lui fournir des éléments pour le sous thème «Energie et déplacements», qu'il a traité avec Philippe MENARD.

Les contacts avec les Conseil de Développement des autres territoires ont été riches, en particulier avec celui du Pays de Grandlieu, Machecoul et Logne, créé en 2003, qui, en 5 ans, est devenu un espace de ressources selon 3 axes : projets et laboratoire d'idées ; mise en synergie des acteurs dans des réseaux spécialisés et production d'outils collectifs méthodologiques.

4- Recherches de procédures de concertation sur le D.D.

Plusieurs mois passés à l'affut d'entrepreneurs dans le D.D., a permis à des membres du groupe d'être informés de plusieurs procédures citoyennes, différentes, pour engager des échanges sur le D.D., par exemple :

- A) La plus élaborée est certainement cette initiative municipale, à Fay de Bretagne pour informer le public des enjeux du D.D. au niveau local et poser les jalons de lancement d'une commission extra municipale. Cette réunion a rassemblé des habitants et des élus extérieurs à la commune tant son contenu répond bien à une attente. La commission extra-municipale s'est réunie depuis avec plusieurs axes de travail : valorisation du bois de bocage/ énergies renouvelables et bio climatisme appliqué aux lotissements et bâtiments/ petit éolien/ jardin partagé...
- B) Une association est née à Saint Mars du Désert: Bien Vivre à St Mars pour informer, contribuer aux débats, défendre, développer, et participer à la vie de la commune.... Leur premier thème de ce mois de décembre concernait «D.D., comment y participer ?».
- C) A Suze sur Erdre, des responsables et adhérents de diverses associations - écologiques ou solidarité- se sont rencontrés ce dernier trimestre pour faire un «tour de table» sur la manière d'engager un débat autour de la crise et de la prise de conscience «d'avoir à faire évoluer ses modes de vie».

Ces quelques initiatives récentes d'habitants de nos communes sont l'indice d'une curiosité, de plus en plus partagée de citoyens, sur leur mode de vie...et peut-être d'un peu d'impatience devant le peu d'information sur des initiatives municipales. Ceci peut également être l'indicateur de la naissance d'une participation plus active, responsable et démocratique, de citoyens à la vie de leur cité.

5- Repérage des réseaux, des ressources et appuis au D.D.

Un réseau est un des facteurs d'intelligence économique qui va de liens créés lors des interactions sociales, à des alliances plus ou moins hiérarchisées d'une entité avec d'autres entités.

Notre démarche n'ayant aucun caractère systématique nous ne pouvons que citer des organismes bien établis travaillant en réseaux avec des acteurs économiques comme :

- **la CAPEB** dont le Président rencontré est très soucieux de la démarche «D.D.» dans les entreprises du bâtiment¹⁷. Elles constituent la cible majeure de toute démarche visant à stimuler le perfectionnement professionnel, l'organisation de groupements et réseaux commerciaux ou d'approvisionnement, la qualité. Ce qui ne se fera qu'en étroite liaison avec les responsables de cette branche consulaire.

¹⁷ Avec 365 entreprises de construction, dont les 2/3 dans les activités de second œuvre (électricité, plomberie, peinture, agencement...).Ce secteur d'activités est le plus important de la CCEG. : d'où l'importance de la CAPEB.

- **les CIVAM**¹⁸ accompagnent des agriculteurs vers l'agriculture durable et participent à l'animation du milieu rural : émergence et soutien aux innovations, précurseur au niveau des économies d'énergie, habitat sain, éco-matériaux, etc, dans une démarche d'insertion et de solidarité.
- **l'OUVRE BOITES 44**, coopérative d'accompagnement de porteurs de projets, à laquelle a eu recours au moins l'un des créateurs relevé dans nos fiches, fait partie du réseau de l'économie sociale et solidaire intéressant dans la période de difficultés d'accès aux financements où nous rentrons.
- **la SEM ENEE 44**, filiale de la SELA dans la mouvance du Conseil général qui apporte des appuis aux municipalités dans leurs études de projets concernant le D.D., qui a été présentée à Fay de Bretagne.

Deux réseaux, externes à la CCEG, pourraient apporter des informations précieuses, voire des appuis :

- **le RESEAU DEVELOPPEMENT DURABLE Bretagne & Pays de la Loire** - animé par les services régionaux de l'Équipement -a organisé une réunion (notre groupe y était représenté), présentant :

1-la structuration d'une filière (Cluster) habitat durable par le Conseil Général du Morbihan,

2-comment assurer la maîtrise de son développement par une commune de 300 habitants ?

Une journée sur les quartiers durables est programmée le 28 avril 2009.

- **ECOPOLE** : grosse association nantaise membre du réseau des CPIE, intervient, principalement dans les collectivités, sur des problèmes d'organisation, d'accompagnement de projets, d'Agenda 21, d'échange de savoir.....et dans les axes de l'économie, l'environnement, l'animation, l'évaluation et la gouvernance. Ecopole se définit : « Maître d'œuvre en éducation/accompagnement, pour construire avec les acteurs »

¹⁸ CIVAM : Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural.

Annexe1 : Fiche d'interview

FICHE d'INTERVIEW	❶ Est-ce ? : <input type="checkbox"/> PROJET ou <input type="checkbox"/> REALISATION de DEVELOPPEMENT DURABLE ? : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	❷ n° classement : ❸ date : / / ❹ Commune CC EG :
	❺ Désignation de l'objet :	❻ Rédacteur : ❼ Source du contact :
	❽ Personne ou entité responsable : <input type="checkbox"/> Privé <input type="checkbox"/> Mairie <input type="checkbox"/> Associatif <input type="checkbox"/> Autre :	Coordonnées : Nom (ou désignation) : Adresse C.P. : Commune : Tél.: E-mail :
❾ Type d'action <input type="checkbox"/> Services à la personne <input type="checkbox"/> Prestation de services Indus. <input type="checkbox"/> Prestation de services collectifs <input type="checkbox"/> Etudes/ Recherches <input type="checkbox"/> Marketing <input type="checkbox"/> Vente <input type="checkbox"/> Fabrication / Construction <input type="checkbox"/> Entretien:/ Maintenance <input type="checkbox"/> Autre	❿ Description du projet ou de la réalisation : Date de départ:	⓫ Secteur <input type="checkbox"/> Agriculture/Agroalimentaire <input type="checkbox"/> Bâtiment <input type="checkbox"/> Industrie <input type="checkbox"/> Energie <input type="checkbox"/> Commerce <input type="checkbox"/> Transport <input type="checkbox"/> Santé/Sport <input type="checkbox"/> Education /Formation <input type="checkbox"/> Convivialité/associatif <input type="checkbox"/> Autre :.....
⓬ Nœuds du réseau où s'insère cette OPERATION		
⓭ Résultats attendus:		
⓮ Nb. de personnes:.....		

MODE D'EMPLOI
« FICHE D'INTERVIEW »
(PROJETS et REALISATIONS)

1-OBJET

Cette Fiche permet de rendre compte, de façon concise mais complète quant aux caractéristiques importantes des projets, actions ou réalisations:

- a) pour l'ensemble de ce qui est considéré par le rédacteur comme « signe d'avenir » dans la voie du **Développement Durable** (D.D.),
- b) de façon sélective, pour ce qui n'est pas directement orienté vers le D.D., mais peut être considéré comme exemplaire dans le domaine de la création d'activités.

C'est dire tout l'intérêt de vos choix, ainsi que de vos informations

2- INFORMATIONS A CONSIGNER (suivant numéros entre parenthèse des cases de la Fiche)

- 1) Un « projet » est en cours d'étude, alors qu'une « Réalisation » se traduit concrètement par une structure (société, association, groupement.....) officiellement enregistrée,
- 2) Un N° de classement sera donné ultérieurement pour le dépouillement : ne rien écrire
- 3) Porter la date d'achèvement de la fiche.
- 4) Nom de la commune où se situe l'opération faisant l'objet de la fiche (CEEG ou limitrophe)
- 5) En quelques mots définir, dans la case de droite, l'objet de l'opération décrite dans la fiche : ex. « Société de construction de bâtiments et maisons écologiques..... »

Toutes les rubriques de la F.I. sont ainsi explicitées

3- UTILISATION DE CETTE FICHE

.....Le dépouillement de ces fiches, concernant chaque commune, permettra :

- d'établir un constat de créativité sur l'ensemble du territoire de la CCEG,
- de saisir les manques et les besoins exprimés,-d'évaluer le niveau d'intérêt pour le Développement Durable qui s'y manifeste,...en vue d'approcher le **potentiel de dynamisme économique de la CCEG**, mais aussi les lacunes et manques divers à combler pour le libérer.

Ce travail permettra donc, en final, de justifier, ou pas, l'étude de faisabilité à proposer aux élus pour la création d'un **Centre d'Affaires, de Ressources et de Liens pour le Développement Durable**, visant à enrichir, coordonner/canaliser ce foisonnement pour mettre en place les moyens d'accompagnement, voire hébergement ; ceci en vue d'atteindre la masse critique conditionnant l'excellence des résultats et l'intelligence économique indispensable à tout développement...

Annexe 2 : Tableau de dépouillement des attentes exprimées par les personnes interrogées

ATTENTES (tirées des Fiches d'interviews)
Se faire connaître sur le territoire de la CCEG Solidarité économique entre membre du réseau Cohésion inter-compétences et inter métiers Accompagnement pendant le lancement (cité 5 fois) Création d'une filière bois plaquettes chauffage Méthodologie d'une production sans phytosanitaire Accompagnement à la progression agronomique, Sous-traiter l'achat du foncier, Lobbying auprès de la CCEG Local ou lieu d'implantation d'une unité de production vente Appui municipal et des enseignes de vente, Soutien matériel technique, Diffuser l'information d'existence auprès du public de la CCEG, (cité 2 fois) Organiser un débat démocratique sur le D.D., Relationnel, Recycler les panneaux photovoltaïques Soutien à l'investissement de méthodes et matériels écologiques, Partager avec les professionnels de la terre Connaitre le Conseil de Développement Erdre et Gesvres Apport de communication dans la CCEG des produits et solutions proposées par l'entreprise

Annexe 3 : Recensement de quelques outils du territoire d'Erdre et Gesvres actifs du D.D.

N°	DESIGNATION	OBJECTIFS	OBSERVATIONS	REFERENTS	Rep.
1	FICHES D'INTERVIEWS de PROJETS et REALISATIONS	Relevé des données concernant les opérations détectées	18 F.I ont été informées en 4 mois par le groupe de travail	B.RETIERE C. BONNET	R
2	CLUB D'ENTREPRISES des Parcs d'activités	Se connaître / échanger /Faire ensemble....	Statuts établis et Information aux élus	Y. LERAT J. FORTINEAU	L
3	RESEAUX D'ACTEURS D.D COMMUNE/ COMMISSION	Réunir des acteurs et experts locaux pour piloter des actions.	Fay de Bretagne, Suce sur Erdre et Petit Mars	J.CI. CIVEL Ph. MENARD	L
4	ERDRE & GESVRES INITIATIVE	Formation au plan d'affaires et accompagnement	En liaison avec le centre de Chateaubriant	CCEG	R
5	RECENSEMENT DE PROJETS D.D. sur les communes ou groupes d'habitants	Application de la méthode METAPLAN d'agitation d'idées, pour connaître les réalisations	Résultat d'un travail de groupe	H.MADOUAS C.BONNET B.RETIERE	R
6	HOTEL D'ENTREPRISES	Accueillir les petites entreprises, en principe celles en démarrage	-Démarrage 2009 : -Affichage du D.D. ?	CCEG	A
7	VALORISATION DECHETS FERMENTESCIBLES	Diminuer Volume des déchets Recherche valorisation/emplois	-Nécessitera choix et expérimentation	CCEG	R
8	PROJET ASSOCIATIF du Conseil de développement	-Méthode de travail de groupe -Participation et hiérarchisation	A utiliser pour formation groupes/liens	Conseil de Développement J-L PETERMANN	R
9	COMMISSION SANTE et TERRITOIRE	-Etude besoins sur la CCEG, - Hiérarchisation des urgences	Pourrait déboucher sur besoins d'emplois à la personne.	CDEG J.CAILLAUX	R
10	RESEAUX D'ACTION D.D	-Information des sociétaires -Aide à la réalisation d'actions	Ex. : Réseau CIVAM 44 actif dans l'agriculture	J.-CI. CIVEL	L
11	REDUCTION D'ENERGIE/ DEPLACEMENTS-TRANSPORT	-Analyse de cas de déplacement avec questionnaire sur le D.D.	Etude réalisée en vue des Assise Régionales.	Ph. MENARD H. HUBERT	R
12	PARCS ACTI-VITES STRATEGIQUES INDUS. et TERTIAIRES	-Offre économique de bâtiments de qualité	Cohésion des secteurs ? Affichage vocations ?	CCEG	A
13	GROUPE DE TRAVAIL CARLDU	-Veille D.D.sur le territoire E.& G. -Groupe d'animation et de réflexion pour l'intégration d'opérateurs du D.D.	Avenir de ce groupe fonction des décisions CCEG sur AVIS présenté par le CDEG: ressources humaines : en animation et expertises	J. M.- GOUSSET.	L

R : Ressources/A : Affaires/L : Liens

Le Conseil de développement d'Erdre & Gesvres :

Le Conseil de développement Erdre et Gesvres est une association loi 1901, créée en 2006 à l'initiative des élus de la Communauté de communes d'Erdre & Gesvres.

Composé de quatre collèges issus de la société civile (collège monde associatif, collège monde économique, collège de la citoyenneté et collège socioprofessionnel), le Conseil de Développement a pour objet de :

- Etre un lieu d'échange et de concertation en lien avec l'ensemble des acteurs du territoire
- Contribuer à la réflexion sur le devenir du territoire et des ses habitants
- Faire des propositions et élaborer des projets
- Donner des avis sur les orientations envisagées et les actions menées.

Placé aux côtés du Conseil Communautaire de la CCEG, il est un organe consultatif qui vise à apporter aux élus des avis et des propositions sur les questions relatives à la vie et au développement du territoire d'Erdre & Gesvres.

Il s'inscrit ainsi dans l'émergence d'une nouvelle exigence démocratique : « la démocratie participative ». Par son action et sa réflexion, le CDEG favorise une cohérence territoriale et un projet de territoire rassembleur et dynamique.

Avec la participation de personnes émanant d'activités et d'horizons différents, il est un espace de travail commun où s'exprime l'échange de points de vue.